



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le

23 MAI 2018

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Mairie de SANRY-LES-VIGY

28 Rue de l'Eglise
57640 SANRY-LES-VIGY

Affaire suivie par Romain DECCO

romain.decco@moselle.gouv.fr

03 87 28 30 84

Objet : Dossier de déclaration concernant la création d'un forage à SANRY-LES-VIGY
Notification

Réf : RD/MO ASPE-L9
Cascade 57-2018-00129

P.J : 1 dossier
Récépissé de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

la création d'un forage d'eau à SANRY-LES-VIGY

Ce dossier a été déposé par : GAEC DE LA BEVOTTE
4, Rue de la Gare
57640 SANRY-LES-VIGY

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- un exemplaire du « **récépissé de déclaration n°57-2018-00129** » en date du 29/03/2018, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Copie pour information :

- GAEC de La Bevotte
- B.E. THERA

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

Par interim, la chargée de mission Police de l'eau

VALÉRIE ANTOINE-POTIER

EVA FONTAGALLI